

PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UN LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE À MATANE

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 20 MAI 2003

Québec, le 7 mai 2003 - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. Joseph Zayed, président et de M. Pierre Lebeault, commissaire, annonce que la première partie de l'audience publique sur le *Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Matane par la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des MRC de La Haute-Gaspésie, de Matane, de La Matapédia et de La Mitis*, débutera le 20 mai 2003 à compter de 19 h. L'audience publique se tiendra à **la Récréathèque, située au Centre sportif Alain Côté, 321, rue du Bon Pasteur, à Matane**. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

La commission dispose d'un délai maximum de quatre mois pour réaliser son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 13 septembre 2003 au ministre de l'Environnement.

Une audience en deux parties

L'audience publique se déroulera selon la procédure habituelle au BAPE, soit en deux parties distinctes. La première partie de l'audience publique vise à permettre au public et à la commission de poser des questions afin de cerner tous les aspects du projet.

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 17 juin 2003 au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, groupe, organisme ou municipalité désirant s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

Le projet

Afin d'éliminer les matières résiduelles produites dans la plupart des municipalités des MRC de La Haute-Gaspésie, de Matane, de La Matapédia et de La Mitis, la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles, formée de ces MRC, propose d'établir un lieu d'enfouissement sanitaire (LES) à Matane. Ces municipalités représentent une clientèle de 64 000 personnes environ, soit 82% de la population totale des quatre MRC.

Le lieu d'enfouissement sanitaire serait situé sur des terrains adjacents au sud-ouest du LES actuel de la ville de Matane. Le LES aurait une superficie totale d'environ 50 hectares, dont 20 hectares serviraient à l'aire d'enfouissement pour la première phase d'exploitation qui serait de 25 ans. En considérant une moyenne annuelle de 67 000 m³ (40 000 tonnes) de matières enfouies, la durée de vie du site est estimée à 52 ans. Parmi les aménagements proposés, l'étude d'impact mentionne l'utilisation d'un écran périphérique d'étanchéité afin d'imperméabiliser le LES. Les eaux de

lixiviation seraient acheminées à la station d'épuration des eaux usées de la ville de Matane puis elles seraient rejetées dans le fleuve Saint-Laurent. Enfin, le LES serait équipé d'un système actif de captage du biogaz. Celui-ci serait par la suite brûlé par une torchère mise en service à partir de la quatrième année d'exploitation du site.

Le coût total du projet est évalué à 20 millions de dollars environ. Sous réserve d'obtenir dans les meilleurs délais les autorisations nécessaires, le site d'enfouissement débuterait ses activités au cours de l'automne 2003.

Documentation disponible

Tous les documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale de Matane (Fonds de solidarité FTQ), 520, avenue Saint-Jérôme ;
- Bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski, 300, allée des Ursulines ;
- Bibliothèque Blanche-Lamontagne, 120, 7^e Rue Ouest, Sainte-Anne-des-Monts ;
- Bibliothèque Madeleine-Gagnon, 24, Promenade de l'Hôtel-de-Ville, Amqui ;
- Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, 1255, rue Saint-Denis ;
- Centre de documentation du BAPE, Québec, édifice Lomer-Gouin, 575, rue St-Amable, bureau 2.10.

Vous pouvez aussi consulter le site Internet du BAPE concernant ce projet à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca dans la section *Enquêtes et audiences publiques* des mandats en cours. Les documents déposés y seront disponibles pour consultation.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec M^{me} Danielle Dallaire, coordonnatrice du secrétariat de la commission ou avec M^{me} Marie-Ève Chamberland, conseillère en communication en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : les-matane@bape.gouv.qc.ca.